***Chela’h***

***Sacrifice du chef***

*(Discours du Rabbi, Likouteï Si’hot, tome 2, page 320)*

Le verset Chela’h 13, 16 dit : «Moché appela Hochéa, fils de Noun, Yochoua(1)». Cette Paracha relate de quelle façon douze explorateurs furent envoyés en Erets Israël(2), puis les tristes conséquences de ce qu’ils firent(3). Avant leur départ, Moché changea le nom de Hochéa en Yochoua. Et, la Guemara explique(4) qu’il introduisit ainsi, de manière allusive, la prière qu’il formula pour lui : «Que D.ieu te sauve du complot des explorateurs»(5).

Ce qui vient d’être rapporté soulève une double question. Car, il est dit, à propos des explorateurs, quand ils furent envoyés, que : «à l’époque, ils étaient vertueux»(6). Du reste, si cela n’avait pas été le cas, il est bien évident que Moché ne les aurait pas envoyés. Pourquoi donc pria-t-il pour que Yochoua soit préservé de leur mauvaise influence(7) ? Et, si, malgré tout cela, Moché les suspectait, à ce moment-là, pourquoi pria-t-il uniquement pour Yochoua et non pour tous les explorateurs(8) ?

L’explication est la suivante. La faute commise par les explorateurs ne fut pas aussi évidente qu’il y paraît, à première vue. Ces hommes étaient eux-mêmes des chefs d’Israël, dignitaires du peuple, des Tsaddikim. En fait, leur erreur fut une conséquence indirecte de leur manière de servir D.ieu.

On sait, en effet, qu’il existe, chez les Tsaddikim, deux formes de service de D.ieu. Certains d’entre eux s’emploient à affiner leur propre personnalité(9), en se détachant de ce monde et de ses besoins(10). D’autres, en revanche, se consacrent aux besoins de leur génération(11).

La première voie ne convient qu’à quelques Tsaddikim, ceux qui, se trouvant dans ce monde, restent parfaitement attachés au Saint béni soit-Il, comme lorsqu’ils étaient là-haut(12). Ce fut le cas, par exemple, de Rabbi Chimeon Ben Yo’haï(13), qui déclara : «Comment peut-on labourer et planter ? Qu’adviendra-t-il de la Torah ?»(14). Mais, faisant référence à cette manière de servir D.ieu, la Guemara conclut : «Nombreux sont ceux qui ont fait comme Rabbi Chimeon Ben Yo’haï, mais ils n’ont pas connu la réussite»(15).

La seconde voie s’ouvrant devant les Tsaddikim est celle des dirigeants du peuple, qui ne se concentrent pas sur leur perfection personnelle, mais sur le peuple et ses besoins. Ce fut le cas de Moché, notre maître et ceci le conduisit à faire don de sa propre personne également pour les impies du peuple d’Israël, qui firent le veau d’or.

En outre, le Midrash explique(16) aussi, à ce sujet, que Moché resta dans le désert, avec la génération qui y fut enterrée(17), afin que, dans le monde futur, ses contemporains revivent en même temps que lui et en reçoivent également leur part. C’est bien là un chef qui se sacrifie pour sa communauté(18).

La qualité essentielle d’un tel Tsaddik est sa soumission la plus totale au Saint béni soit-Il et à Sa Volonté. Il ressent profondément le désir divin de faire résider Sa sainteté dans ce monde, au sein de l’existence courante. Il renonce donc à son élévation personnelle, dans le domaine de la sainteté et il se consacre à l’accomplissement de cette Volonté de D.ieu dans le monde(19).

Les explorateurs, qui, à l’époque, étaient encore vertueux, appartenaient à la première catégorie de Tsaddikim et ils étaient séparés des domaines de ce monde, ne recherchaient que leur élévation morale.

Leur tendance naturelle les conduisait donc à vouloir rester dans le désert, où l’on ne subit pas le tumulte du monde, qui fait obstacle au service de D.ieu. Cependant, leur conception les conduisit à la faute(20) et ils voulurent empêcher les enfants d’Israël de se rendre en Terre sainte(21).

Yochoua, pour sa part, était différent de tous les autres explorateurs. De fait, il était appelé, par la suite, à prendre la succession de Moché, notre maître, à la tête de tout le peuple d’Israël. Il avait, de ce fait, supprimé toute volonté personnelle pour se consacrer à la Volonté divine(22). En conséquence, Moché ne pria que pour lui et il demanda : «que D.ieu te sauve du complot des explorateurs»(23).

De cette façon, Moché prévenait Yochoua que la voie qu’il empruntait lui-même n’était pas celle des autres explorateurs et qu’il devait, pour sa part, se consacrer au peuple et à ses besoins(24). Il lui conféra, de la sorte, la force de rester sur ses gardes, de ne pas suivre ses collègues qui avaient fait le choix de servir D.ieu en se coupant du monde, ce qui les avaient conduits à médire d’Erets Israël(25).

**Notes**

(1) Il changea son nom, avant qu’il accompagne les autres explorateurs.

(2) Dans le but de déterminer les moyens les plus aisés de conquérir le pays, selon les voies naturelles.

(3) Notamment, la punition de toute une génération, qui mourut dans le désert, sans entrer en Terre sainte.

(4) Dans le traité Sotta 34b.

(5) Les dix autres, à l’exception de Kalev.

(6) Selon le commentaire de Rachi sur le verset Chela’h 13, 3.

(7) D’emblée, avant même leur départ.

(8) Ou encore, pourquoi n’annula-t-il pas purement et simplement la mission qu’il leur confiait, s’il pensait qu’ils n’étaient pas aptes à l’assumer ?

(9) La mission qui leur est confiée, dans ce monde, est de parvenir à la plus haute perfection qui soit. En revanche, ils n’ont aucun devoir spécifique envers leurs prochains.

(10) On verra, à ce propos, le Likouteï Torah, Parchat Vaykra, à la page 18a.

(11) Ceux-là ont, clairement, une mission envers les autres. Possédant eux-mêmes la perfection du Tsaddik, ils sont chargés de réaliser celle de leurs congénères.

(12) Du fait de leur immense élévation morale.

(13) Qui, de ce fait, fut en mesure de mettre en pratique les Mitsvot uniquement de manière spirituelle, pendant les années qu’il passa dans la grotte, alors qu’il fuyait les persécutions romaines, avec son fils.

(14) Dans le traité Bera’hot 35b. En d’autres termes, comment interrompre son étude pour se consacrer aux besoins du monde ? En effet, de tels Tsaddikim possèdent une telle élévation que : «leur travail est effectué par les autres».

(15) Tant une telle pratique est réservée à une élite.

(16) Midrash Bamidbar Rabba, chapitre 19, au paragraphe 3.

(17) A cause de la faute des explorateurs.

(18) Son désir d’entrer en Erets Israël était, en effet, particulièrement intense, au point qu’il formula cinq cent quinze prières devant D.ieu, pour en obtenir la satisfaction, comme le rapporte la Parchat Vaét’hanan.

(19) La phase essentielle de son service de D.ieu est la relation entre D.ieu et l’homme.

(20) Car, ce n’est là le service de D.ieu que d’une élite, en aucune façon celui de tout le peuple d’Israël.

(21) On consultera, sur ce point, le Likouteï Torah, Parchat Bamidbar, à la page 36d.

(22) C’était la préparation indispensable pour pouvoir succéder à Moché.

(23) Il ne pouvait pas en faire de même, en revanche, pour les autres explorateurs, puisque telle était effectivement leur manière de servir D.ieu.

(24) Dans l’optique de ses responsabilités futures.

(25) Où il était impossible de se couper du monde.

\* \* \*

***Un principe de la sainteté***

*(Discours du Rabbi, Likouteï Si’hot, tome 4, page 1048)*

La Parchat Chela’h relate l’épisode des explorateurs. Commentant l’expression : «tous des hommes»(1), Rachi explique : «A ce moment-là, ils étaient encore vertueux», avant leur départ pour Erets Israël.

Puis, dans la suite de cette Paracha, commentant le verset : «Moché appela Hochéa, fils de Noun, Yochoua»(2), Rachi dit : «Que D.ieu te sauve du complot des explorateurs»(3). Ces deux commentaires semblent contradictoires, car Rachi souligne, tout d’abord, que les explorateurs étaient vertueux, puis il ajoute qu’ils fomentaient un complot, duquel Moché voulait préserver Yochoua !

Bien plus, commentant le verset : «ils allèrent et se rendirent chez Moché»(4), Rachi explique : «Tout comme ils en revinrent dans un complot, ils s’y rendirent dans un complot». Ainsi, telle était d’emblée leur idée(5) et ceci renforce la question qui a été posée(6).

Une autre question se pose aussi. S’ils étaient, à ce moment(7), des Tsaddikim vertueux, comment ont-ils pu commettre une faute aussi grave et médire d’Erets Israël, le pays dont le Saint béni soit-Il Lui-même vantait la qualité(8) ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire, au préalable, d’analyser les termes de Rachi : «Que D.ieu te sauve du complot des explorateurs». Car, pourquoi Rachi parle-t-il ici de «complot des explorateurs» ? N’aurait-il pas été plus exact de dire : «la faute des explorateurs» ? Bien plus, Rachi répète encore une fois par la suite : «tout comme ils en revinrent dans un complot, ils s’y rendirent dans un complot». Quel est le sens de ce terme de complot ?

La ‘Hassidout souligne que les explorateurs étaient animés d’une bonne intention. Ils voulaient rester dans le désert et ne pas entrer en Erets Israël afin de pouvoir se consacrer à l’étude de la Torah sans se préoccuper de considérations matérielles(9).

S’ils étaient entrés en Erets Israël, ils auraient dû labourer, semer, pour obtenir les moyens de leur subsistance(10). Dans le désert, à l’inverse, ils pouvaient étudier la Torah tout au long de la journée, car ils disposaient de tout ce qui leur était nécessaire(11).

C’est pour cette raison que Rachi souligne : «ils étaient vertueux». Ils étaient effectivement des Tsaddikim, mais, malgré cela, ils complotaient. Selon l’expression de Rachi, «tout comme ils en revinrent dans un complot, ils s’y rendirent dans un complot». S’en revenant d’Erets Israël, ils complotaient et, bien plus, en y allant, ils le faisaient également.

Ce qui vient d’être exposé nous permettra de répondre à une autre question. Une «assemblée», au sens d’un Minyan qui est réuni pour la prière et bien des juges appartenant au Sanhédrin(12), est constituée de dix personnes. Et, ce compte est déduit précisément d’un verset de la Parchat Chela’h : «Jusqu’à quand durera cette mauvaise assemblée ?»(13), en l’occurrence celle des explorateurs(14), à l’exception de Yochoua, fils de Noun et de Kalev, fils de Yefouné, qui n’étaient pas mauvais. Il y avait, en effet, dix mauvais explorateurs.

On peut, à ce propos, poser la question suivante : comment un principe appartenant au domaine de la sainteté, celui du Minyan constitué de dix personnes, peut-il être déduit de l’épisode des explorateurs, qui ne fut pas favorable(15) ?

On le comprendra d’après ce qui a été expliqué au préalable. En effet, les explorateurs étaient bien des Tsaddikim, mais ils complotèrent d’une manière qui n’était pas souhaitable. De ce fait, D.ieu voulut que ce principe soit déduit précisément de leur comportement, afin d’établir qu’un apport positif peut résulter de la faute des explorateurs, en l’occurrence la nécessité de servir D.ieu au sein de ce monde, afin d’en transformer la matière en esprit(16).

Un enseignement découle de tout cela. Il n’y a pas lieu de dévaluer la pratique des Mitsvot pour privilégier l’étude de la Torah(17), comme le firent les explorateurs. En effet, «l’acte est essentiel» et il est essentiel d’accomplir les Mitsvot, au sein de la matière du monde.

**Notes**

(1) Chela’h 13, 3.

(2) Chela’h 13, 6.

(3) On verra, concernant tout cela, l’extrait précédent.

(4) Chela’h 13, 25-26.

(5) Ils partaient avec l’idée de médire d’Erets Israël.

(6) Pourquoi donc furent-ils envoyés ?

(7) Quand ils furent envoyés.

(8) Ce qu’ils ne pouvaient ignorer.

(9) Ils étaient persuadés de mieux servir D.ieu, de cette façon.

(10) Autant de temps qu’ils n’auraient pas pu consacrer à l’étude de la Torah.

(11) La manne quotidienne, l’eau du puits de Myriam qui les accompagnait, leurs vêtements qui grandissaient avec eux et qui étaient nettoyés par les nuées célestes.

(12) Il s’agit, en l’occurrence, du petit Sanhédrin, qui en compte vingt-trois.

(13) 14, 11.

(14) Qui étaient douze.

(15) Et, l’on ne peut pas dire qu’un Minyan pouvant être constitué de Tsaddikim, d’hommes moyens et d’impies, il est possible, de ce fait, d’en déduire le principe de l’épisode des explorateurs. En effet, ceci est une réponse pour le Minyan, mais non pour le Sanhédrin, une juridiction qui est uniquement constituée de Tsaddikim et qui est pourtant déduite du même verset.

(16) Comme l’explique, notamment, le Likouteï Si’hot, tome 4, à la page 1041 et tome 33, aux pages 78 et 85.

(17) De mettre en avant la spiritualité, par rapport à la matérialité.

\* \* \*